

**ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DES AINES « VIGNE ET SOLEIL » DU 22  
MARS 2024, A 11H00 DANS LA SALLE DE L'IEPA**  
(immeuble avec encadrements social – 185 rte du Mandement )

---

**Présent-e-s** : Martine MERAT, Présidente

**Assistent à la séance** :

Mesdames et Messieurs, Christiane AEGERTER, Jaclyne BIANCHIN, Josette BIOT, BOVAY Marianne, CHENAUX Marcel, Marie-Louise CLEMENT, Michèle CORNUZ, Antoinette DAFFLON, Eliane DAFFLON , Esther DORNBIERER, Lisette FALQUET, Fredy FALQUET, Jean-Pierre GAMBA, Maïté GROSS, Heidi HOSTETTLER, Gisèle HUTZLI, Madeleine LEUENBERG, Simone MESOT, Reto OLGATI , Jean-Daniel PAYOT, Marinette PAYOT, Jacqueline PREISIG, Robert PREISIG , Raymonde REPOND, Huguette RICK, Yvonne Roset, Dominique SOUMILLE, Charles STAMPFLI, Anita TANNER, Brigitte TURIN, Margaret VINE .

**Membres d'honneur** :

Marcelle DUGERDIL, Lulu FLUCKIGER, Juliette MAZZOLA, Janine OLIVET, Jacqueline RAEMY et Silke WEBER.

**Excusé-e-s** :

Mesdames et Messieurs, Liliane CHENAUX, Gérard DAFFLON, Jean-Pierre FURRER, Rosella GAMBA, Marianne GIGANDET, Monique GROS, Rita HUMBERT, Raymond HUMBERT, Monique LEGERET, Dominique OLGATI, Yolanda PELLEGRIN, Françoise PLAN, Danielle WEBER, Danièle WINKLER , Marilyn WAGNEUR , Alice WUTSCHERT

**Absent-e-s** :

Mesdames et Messieurs, Marlies FORSTER, Jean-Noël FRIOT, Anne-Marie PODWIKA-FRIOT, Alfredo TOMA , Marcia TOMA , Nicole SCHNEIDER.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1.- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2023
- 2.- Rapport de la Présidente
- 3.- Présentation des comptes de l'exercice 2023
- 4.- Rapport des vérificateurs des comptes
- 5.- Désignation des vérificateurs des comptes
- 6.- Acceptation des rapports
- 7.- Fixation des cotisations 2024
- 8.- Election du comité
- 9.- Divers

## 1.- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 24 mars 2023

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. La Présidente rappelle que les procès-verbaux ainsi que de nombreuses informations et photos, sont disponibles en tout temps sur le site du Club : [www.vigneetsoleil.ch](http://www.vigneetsoleil.ch)

## 2.- RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Chères amies et chers amis,  
Tout d'abord, merci pour votre présence.

Depuis la dernière AG, nous avons accueilli Mmes et M. Brigitte Turin, Simone Mesot, Maïté Gross, Liliane et Marcel Chenuaux, Zeenath Morgantini. Gisèle Dubret, Dominique Soumille et Marianne Bovay et Yvonne Roset.

Nous avons pris note de la démission de Mmes Luce Crousaz, Anne Schemel et Marilyn Wagneur.

Entre 2023 et ce jour, nous avons malheureusement enregistré le décès de Fifi Dafflon, active aux premières heures du Club ; de Colette Délèze qui vous a servi l'apéro avec sa sœur Madeleine pendant de nombreuses années et de Conrad Clément, mari de Mari-Lou et fidèle parmi les fidèles le vendredi pour jouer au jass. Heidi Vulliez est aussi décédée ces derniers jours ; elle résidait à l'EMS Mandement depuis quelques années et comptait au nombre des membres d'honneur.

Je vous demande une minute de silence à leur mémoire.

La trésorière vous fera part du nombre de membres cotisants. Elle évoquera également les balades et les repas.

Notre sortie annuelle nous a conduits en Bresse au musée du Domaine des Saveurs, consacré à la vie quotidienne en Bresse du 18 s. à nos jours, avec la visite de la ferme des Planons, témoin de l'architecture Bressane, classée monument historique. Un très bon repas de midi à l'auberge de la Ferme du Grand Ronjon à Cormoz. Sur le retour, arrêt au bord du lac de Nantua, malheureusement sous la pluie.

Comme évoqué lors de la dernière AG, vu l'indisponibilité du site de Franchevaux, les traditionnelles grillades ont eu lieu au Domaine des Vignoles (Fam. Vulliez) à Bourdigney. Florence Vulliez nous a magnifiquement accueillis et l'expérience étant concluante, nous avons déjà réservé la date. De plus, depuis l'année dernière le site de Franchevaux nous serait facturé alors qu'il a été gratuit de nombreuses années. Le Domaine des Vignoles nous est mis gracieusement à disposition et en contrepartie nous achetons les boissons sur place. Un grand merci à Florence pour son sens de la « cohésion sociale ! ».

Le groupe de lecture continue ses rencontres avec toujours la même envie de partage. Gisèle Dubret vient de rejoindre le groupe et si quelqu'une ou quelqu'un a envie d'en faire partie, nous l'accueillerons volontiers.

Les cafés-rencontre continuent le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois dans cette salle, de 9h30 à 10h30 réunissant entre 12 et 20 personnes à chaque fois ; je vous rappelle que cette activité s'adresse à tous -n'hésitez pas à faire de la publicité autour de vous- ainsi que deux rencontres supplémentaires en juillet-août et novembre-décembre, dans le cadre du « Bel Été » et du tout nouveau « Bel Hiver », initié par la cohésion sociale de la Mairie.

Au sujet du Bel Hiver, Françoise Plan, Antoinette Dafflon et moi-même, avons participé à la séance de contes, organisée par Florence Vulliez. Plusieurs parmi nous ont aussi participé à la Fête du 1<sup>er</sup> Août en tenant le stand de pâtisseries.

Pour terminer, j'adresse un grand merci à la Mairie et à la Fondation des immeubles communaux pour la mise à disposition de divers locaux. Encore à la Mairie pour sa subvention annuelle qui permet de faire baisser le prix de la sortie annuelle à charge des participant-e-s, ainsi que pour la prise en charge des frais du « café-rencontre ».

Merci aussi pour la subvention extraordinaire à l'occasion du 40<sup>e</sup> du Club qui a servi à l'organisation d'une sortie culturelle et qui sera évoquée en 2024.

Enfin, toute ma gratitude à Antoinette, Christiane, Eliane, Anita, Michèle et Jean-Pierre, qui s'activent pour la mise en place et le service des repas et pour les cafés-rencontre, ainsi qu'aux responsables des balades qui effectuent les reconnaissances nécessaires à leur bon déroulement.

J'espère n'avoir rien oublié ni personne. Au cas contraire vous me pardonnerez.

La Présidente : Martine Mérat.

### **3.- PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023**

#### **Rapport de la trésorière : Comptes exercice 2023**

*Les comptes 2023 présentent un excédent de recettes de Fr. 679.30 après avoir provisionné Fr. 3'500.- pour la sortie du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Club, sortie qui vient d'avoir lieu. La commune de Satigny nous a généreusement alloué une subvention extraordinaire de Fr. 2'500.- pour cet anniversaire, en plus de la subvention annuelle ordinaire de Fr. 1'000.-, que nous avons réservée à la course annuelle du mois de mai, le 24. Les prestations fournies par les membres du Club lors du 1<sup>er</sup> Août et de la Journée des Contes ont rapporté la somme de Fr. 1'425.-. Ainsi l'actif du bilan au 31.12.2023 est provisoirement passé de Fr. 5'158.- en 2022 à Fr. 9'648.- mais les provisions vont servir à financer les sorties et seront donc dissoutes. Pour le compte de pertes et profits, rien de particulier à signaler, les frais généraux (frais bancaires, cotisations à la Fédération et assurance) se montent à Fr. 338.-, la quote-part de la sortie annuelle à charge du Club à Fr. 1'450.-, les frais des repas sont balancés par les encaissements des participants et les frais des Cafés-Rencontres sont remboursés par la Mairie.*

*Nous avons apprécié les bons repas cuisinés et livrés par J.-P. les 20 janvier, 24 février et lors de notre assemblée générale du 24 mars 2023. Malheureusement, comme vous le savez tous, J.-P. est décédé brusquement mais nous pouvons dès lors compter sur M. P.-L. Descloux de l'Auberge de Chouilly pour la préparation de nos repas, le premier en nos locaux le 15 décembre.*

*Le Club a encaissé 57 cotisations des membres actifs.*

*Nos balades en 2023 nous ont conduits le 18 avril le long du Rhône jusqu'au Lignon où nous avons mangé à la Brasserie du même nom,*

*puis retour par l'autre côté du Rhône. Le 13 juin nous avons marché depuis Sézenove au Signal de Bernex et dégusté un bon repas sur la terrasse du Café Fontaine. Le 12 septembre, depuis les Evaux découverte pour beaucoup d'entre nous d'un très joli parcours en boucle au bord du Rhône, pour d'autres balade dans le parc des Evaux puis repas sur la magnifique terrasse du restaurant. Le 17 octobre, toujours le long du Rhône, mais cette fois depuis le barrage de Verbois jusqu'à La Plaine et retour avec arrêt pour le repas de midi au restaurant de la Poste. Enfin, le 14 novembre, notre traditionnelle fricassée à l'Auberge de Chouilly par un temps très maussade qui ne nous a pas permis de balade.*

*Satigny, le 10 Mars 2024*

*La trésorière  
A. Dafflon*

#### **4.- RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

*« Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 24/03/2023, du Club des Aînés Vigne & Soleil de Satigny, nous avons vérifié les comptes de l'exercice 2023 en date du 29 février 2024.*

*Par divers sondages et vérifications, nous avons constaté qu'ils étaient parfaitement corrects. Toutes les pièces justificatives demandées nous été présentées et nous avons à disposition tous les documents relatifs à l'exercice.*

*Nous remercions Mme Dafflon pour le travail accompli et vous prions de bien vouloir lui en donner décharge.*

*Satigny le 29 février 2024– les vérificatrices : Danièle Weber – Marie-Louise Clément*

#### **5.- DESIGNATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

*1ère vérificatrice Madame Marie-Louise Clément*

*2 ème vérificatrice Madame Brigitte Turin*

*suppléante Madame Jacqueline Preisig*

#### **6.- ACCEPTATION DES RAPPORTS**

Ces trois rapports sont acceptés à l'unanimité.

#### **7.- FIXATION DES COTISATIONS**

Le comité propose de fixer les cotisations 2024 à CHF 30.- par personne, soit sans changement.

**A l'unanimité les cotisations 2024 sont fixées à Fr. 30.- par personne.**

## **8.- ELECTION DU COMITE**

Tous les membres actuels se représentent :

Le comité soumis à votre vote se présente donc comme suit :

Martine Mérat présidente, Josette Biot vice-présidente, Antoinette Dafflon trésorière, Eliane Dafflon secrétaire et Jean-Pierre Gamba membre.

**Le Comité tel que proposé est élu à l'unanimité.**

## **9.- DIVERS**

Aucune proposition – ni commentaire

Il est temps de passer à l'apéritif.

Fin de l'assemblée à 11h30

La secrétaire  
Eliane Dafflon